achil
Association des Crèches & Halte-garderies d'Indre-et-Loire

ACEPP FORMATION
Association des collectifs enfants parents professionnels

ACEPP

2024

Catalogue de formation Petite Enfance

ACHIL ACEPP Organisme de formation

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Version 2 - 24/01/2024

ÉDITO

Pour 2024, l'équipe d'ACHIL ACEPP reconduit son catalogue de formation à destination des professionnel.le.s de la petite enfance.

Les propositions sont le fruit d'un travail de repérage des besoins formulés à l'issue des formations des années précédentes et des retours des responsables par le biais d'un questionnaire envoyé en juin dans les structures.

Les thématiques abordées dans ce catalogue répondent aux enjeux auxquels les professionnel.le.s sont amenées à réfléchir quotidiennement.

Cette année, le contexte et l'actualité du secteur de la petite enfance nous ont amené, notamment, à vous proposer des formations autour de :

- La Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant et ses dix grands principes pour grandir en toute confiance
- La loi NORMA
- Le rapport IGAS

Ces temps de formation sont pour les professionnel.le.s des moments d'échange et de partage entre pairs, de découverte de nouvelles pratiques, de questionnement et d'enrichissement des pratiques professionnelles.

Nous vous attendons nombreux.ses sur nos formations tout au long de l'année.

L'équipe du pôle formation

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Les Collectifs ACEPP s'engagent !

La "Déclaration d'engagement Acepp" propose aux Collectifs des repères ***autour de la COÉDUCATION, du VIVRE ENSEMBLE et de l'INNOVATION.*** *Chaque Collectif est libre de définir les conditions de sa mise en œuvre. Un Collectif peut être une structure d'accueil, une action parentalité, une initiative qui associe des enfants, des parents, des professionnels et des partenaires ancrés dans un territoire. Le Collectif agit dans un cadre non marchand.*

La "Déclaration d'engagement Acepp" s'inscrit dans le cadre de la Convention des Droits de l'Enfant, des deux Chartes Nationales de l'Accueil du Jeune Enfant et de La Parentalité et intègre les enjeux du Développement Durable.

Cet engagement s'articule autour de ***4 dynamiques qui se complètent, se croisent, se nourrissent mutuellement.***

AVEC, PAR ET POUR LES ENFANTS

Chaque enfant est accueilli dans la reconnaissance et le respect de sa personne, dans la continuité éducative entre sa vie familiale et la vie sociale.

Tous les enfants sont invités à participer à une vie de groupe conviviale et à explorer le monde qui les entoure dans sa diversité :

- Par l'éveil à l'autre, l'attention, l'entraide et la coopération
- Par l'éveil sensoriel, culturel et artistique
- Par l'éveil à la nature et le respect de l'environnement

Le Collectif est porté par l'ensemble de leurs actrices et acteurs (enfants, parents, professionnels et partenaires).

Le Collectif met en place un accueil de qualité qui permet à chaque enfant de grandir et rencontrer les autres.

En savoir +

AVEC, PAR ET POUR LES PARENTS

Chaque parent est avant tout parent de son enfant.

Il est accueilli au sein d'un Collectif **dans une démarche de coéducation et dans le respect de sa singularité.**

Chaque parent rencontre d'autres parents, partage des expériences, participe à l'entraide et contribue à la vie sociale du Collectif.

Chaque parent en tant que membre de la communauté d'adultes (professionnels et parents), **prend soin de tous les enfants et contribue à la réflexion et aux choix éducatifs du Collectif.**

Chaque parent, en tant que membre associatif, peut s'engager et prendre des responsabilités au sein du Collectif et sur les territoires.

Le Collectif encourage les parents à construire leur parcours à travers la diversité des propositions d'accueil et d'accompagnement.

Le Collectif reconnaît et favorise toutes formes de participation.

AVEC, PAR ET POUR LES PROFESSIONNEL·LES

L'équipe professionnelle est garante de la mise en oeuvre de l'accueil de tous les enfants et leurs familles :

- **Elle veille au premier accueil** dans une volonté d'accès à tous et de continuité entre vie à la maison et vie du Collectif. Les identités culturelles de chacun, enfant ou adulte, sont valorisées
- **Elle organise la vie quotidienne** en accompagnant chacun vers un bien vivre ensemble
- **Elle encourage la participation des parents** selon leurs possibilités et choix
- **Elle contribue à la vie et à la gestion** du Collectif dans une démarche de continuité et de pérennité
- **Elle anime le projet d'accueil** en le transmettant et en le partageant avec tous (parents, professionnels et partenaires)

Le Collectif organise et garantit :

- **Une équipe diversifiée** : genre, cultures, âges, formations, expériences…
- **Des conditions de travail respectueuses et favorables**
- **Des temps de réflexion en équipe et avec les parents**
- **Un accès facile et régulier à la formation**

AVEC, PAR ET POUR LES COLLECTIFS

Le Collectif respecte les textes réglementaires en vigueur ainsi que les textes de référence tout en étant force de proposition et d'innovation.

LE COLLECTIF ORGANISE, GARANTIT ET PROMEUT :

- L'accueil de tous dans le respect et la reconnaissance de la diversité des enfants et des familles dans une démarche d'entraide et de coconstruction
- La responsabilité éducative partagée entre les parents et les professionnels
- La coéducation, la contribution à la réflexion « parentalité et société »
- Une participation des parents et une gouvernance démocratique
- La reconnaissance de la place des professionnelles
- La diversité des pratiques et propositions faites aux familles
- Une démarche d'innovations au plus près des familles
- Une implication du Collectif sur son territoire
- La non lucrativité de son activité
- La coopération avec les différents partenaires et acteurs locaux
- Une démarche de développement durable
- Une implication dans le réseau Acepp

www.acepp.asso.fr

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

[GRANDS]

10 PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

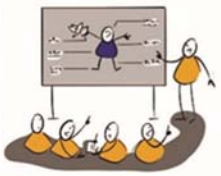

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Affiche offerte par L'ACEPP www.acepp.asso.fr

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

La charte déontologique, le réseau ACEPP formation s'engage à :

- Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer… et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.

- Défendre une approche plurielle de la formation, ouverte et pragmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.

- Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations.

- Respecter les participants dans leurs convictions, sans promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.

- Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.

- Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les participants devront toujours rester anonymes.

- Mettre à disposition un référent pouvant construire un programme adapté aux attentes et accompagner le suivi de votre dossier de prise en charge.

- Mettre en place des groupes adaptés au contenu de la formation. Prendre en compte les appréciations rendues par le stagiaire lors des évaluations.

- Assurer l'accès des formations aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Pour cela un signalement en amont de la formation permet de prendre contact avec les personnes afin de répertorier les besoins spécifiques des futurs stagiaires et mettre en place des solutions d'aménagement.

ACHIL ACEPP, une fédération qui s'engage pour :

- La qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- La coopération parents-professionnel.le.s en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées sur un territoire
- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- L'ouverture à tous et le respect de la diversité des pratiques parentales

Nos activités

- Accompagner la démarche participative dans les projets petite enfance et parentalité
- Créer, animer, soutenir et pérenniser un réseau d'initiatives et de services petite enfance et parentalité
- Accompagner les acteurs d'un réseau de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- Former des bénévoles associatifs et des professionnel.le.s
- Mettre à disposition de l'information et de la documentation auprès d'un public de parents et de professionnel.le.s de la petite enfance

Les objectifs de notre organisme de formation

- Concevoir des dispositifs de formation adaptés aux besoins des professionnel.le.s et bénévoles
- Transmettre savoirs, méthodes et outils en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- Permettre l'ouverture, la recherche personnelle et professionnelle
- Créer des liens entre structures et entre individus d'une même structure
- Echanger des pratiques et des réflexions entre professionnel.le.s et entre parents
- Favoriser une démarche individuelle en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- Construire une pensée collectivement et amorcer un changement de regard
- Prendre du recul sur ses pratiques quotidiennes et son contexte.

Notre équipe Pôle de Formation

Yann BATIOT
Responsable de l'Organisme de Formation et Référent Handicap
02 47 55 96 11
yann.batiot@achil.fr

Lydie DIEUMEGARD
Responsable Financier et Administratif de l'Organisme de Formation
02 47 55 96 11
lydie.dieumegard@achil.fr

Karine TILLOUX
Responsable pédagogique
02 47 55 96 11
karine.tilloux@achil.fr

Annie-Claude PRADEILLES
Chargée de Mission Formation
02 47 55 96 11
06 21 21 42 63
annie-claude.pradeilles@achil.fr

Les formateurs ACHIL ACEPP

Lydie DIEUMEGARD, Directrice administratif et financier ACHIL ACEPP – Formatrice

Elif BATMAN-COZIAN, Infirmière ACHIL ACEPP

Les intervenants extérieurs

Marie-Laure BONNABESSE, Formatrice

Anne-Hélène CLEMENT, Orthophoniste, Coach-Formatrice,

Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne, Formatrice Snoezelen-Sensorialité

Laurence FUSCO, EJE, Auxiliaire bibliothécaire et Entrepreneuse « Lecture en tapis »

Mélanie GUNDER, Formatrice professionnelle d'adultes

Laurence LERAY, EJE, Accompagnante à la parentalité, Formatrice du réseau Happy Parents

Anne LIGOU, Formatrice, Gérante et intervenante à Croc Music

Marina MANCHE, CESF**,** Chargée de projet en médiation par l'animal

Elisabeth MORIN, EJE en CAMPS, Formatrice

Tanguy NIVET, EJE, Formateur ACEPP Nationale

Céline ROBERT, Psychomotricienne, Formatrice ACEPP Nationale

Une charte de l'intervenant en formation est signée par chaque formateur, elle garantit une base de travail et une éthique commune s'appuyant sur les valeurs du réseau ACEPP. Les profils sont répertoriés dans une CVthèque tenue à jour à ACHIL ACEPP.

Le départ en formation

Inscription

Le formulaire d'inscription est disponible en fin de catalogue. Il est également possible de s'inscrire en ligne via notre logiciel. Vous trouverez le lien sur notre site internet www.achil.fr dans l'onglet formation. Ce formulaire recueille les attentes, les besoins spécifiques et le respect des prérequis.

Confirmation

Un mail de confirmation de l'inscription est envoyé à l'adresse professionnelle du stagiaire, s'il est inscrit via son établissement ou à l'adresse personnelle du stagiaire, s'il s'inscrit en individuel.

Convocation – Convention - Livret du stagiaire

Trois semaines avant le début de la formation, seront envoyés à l'adresse mail de la structure :

- La convention avec le programme.

Et sur l'adresse personnelle du stagiaire en cas d'inscription en individuel :

- Une convocation précisant le jour, le lieu et les horaires de la formation ainsi qu'un numéro de téléphone en cas de problème le jour de la formation ainsi que le programme de la formation.
- Le livret d'accueil du stagiaire.

Formation

Nos formations se déroulent dans des salles louées à cet effet et habilitées à recevoir du public.
Les modalités d'accès aux salles sont conformes pour recevoir les personnes à mobilité réduite.

Evaluations

- Un tour de table en début de formation permettra aux stagiaires de donner leurs attentes. Un auto positionnement à l'entrée en formation sera réalisé à l'écrit.
- Une évaluation des compétences, par l'intermédiaire de mises en situation, d'exercices en petits groupes, d'un questionnaire ou de QCM, sera proposée aux participants en cours de formation.
- A l'issue de la formation, les stagiaires réaliseront une évaluation de la formation ainsi qu'une auto-évaluation des acquis.
- Trois mois après, les stagiaires et leur responsable hiérarchique seront invités à renseigner une évaluation concernant l'impact de la formation en situation professionnelle.
- Les certificats de réalisation et les attestations de formation affirmant de l'acquisition de compétences seront transmises par l'OF par mail dans un délais de 15 jours après la fin de la formation. Les attestations de formation seront envoyées par mail directement aux stagiaires, si ces derniers nous confient leur adresse personnelle.

Absence-Abandon du stagiaire

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, l'OF s'engage à transmettre les supports pédagogiques au stagiaire et à lui proposer une réinscription sur une nouvelle session de formation, si celle-ci est reconduite l'année suivante.

Facturation

La facture de la formation sera adressée au plus tard 15 jours après le déroulement de la formation.
Des frais d'annulation pourront être demandés selon les modalités ci-dessous :

Jusqu'à 15 jours calendaires avant le début de la formation	**De 14 j à 7 jours calendaires** avant le début de la formation	**De 6 j à 3 jours calendaires** avant le début de la formation	**Moins de 3 jours calendaires** avant le début de la formation
Pas de frais d'annulation	30% des frais de formation seront facturés	50% des frais de formation seront facturés	La totalité des frais de formation sera facturée

Règlement intérieur des stagiaires ACHIL ACEPP en formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par ACHIL ACEPP.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par ACHIL ACEPP sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Interdiction de consommer de l'alcool

Pendant le temps de la formation, qui est assimilé à un temps de travail, il est interdit de consommer de l'alcool.

D - Interdiction de fumer/vapoter

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux utilisés s'agissant de locaux collectifs accueillant du public conformément à la législation en vigueur notamment les articles R-3511-1 et suivants du Code la Santé Publique.

E - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

F - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et des équipements de sécurité dans le respect de la règlementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées). Chaque stagiaire s'engage à respecter le RI du site sur lequel est dispensée la formation.

G - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

H - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

ACHIL ACEPP décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking …).

I - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation

sauf circonstances exceptionnelles.
Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

J - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, ACHIL ACEPP peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable d'ACHIL ACEPP.

K - Force majeur

En cas de force majeur (évènement imprévisible et extérieur), ACHIL ACEPP sera libérée de toute obligation envers le stagiaire.

L - Politique de gestion des données personnelles

ACHIL ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et liberté.

.

Revu et validé le 19 octobre 2023

ACHIL ACEPP
111-113, rue du Rempart
37000 TOURS

Une chargée de mission formation présente et à l'écoute de vos besoins spécifiques

Vous êtes porteur de handicap ou vous rencontrez des difficultés particulières, notre équipe est à votre écoute pour vous accompagner tout au long de votre parcours. Nous pouvons dans un premier temps échanger ensemble sur les modalités d'adaptation de la formation, puis faire appel à des ressources extérieures si nécessaires.
N'hésitez pas à contacter notre chargée de mission formation :
annie-claude.pradeilles@achil.fr

Si vous souhaitez nous rencontrer dans nos bureaux (situés en rez-de-chaussée) au 111-113 rue du Rempart à TOURS, il est préférable de prendre rendez-vous pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles :

- Par téléphone au 02 47 55 96 11
- Par mail : contact@achil.fr

ou auprès de la chargée de mission formation

- Par téléphone au 06 42 21 21 63
- Par mail : annie-claude.pradeilles@achil.fr

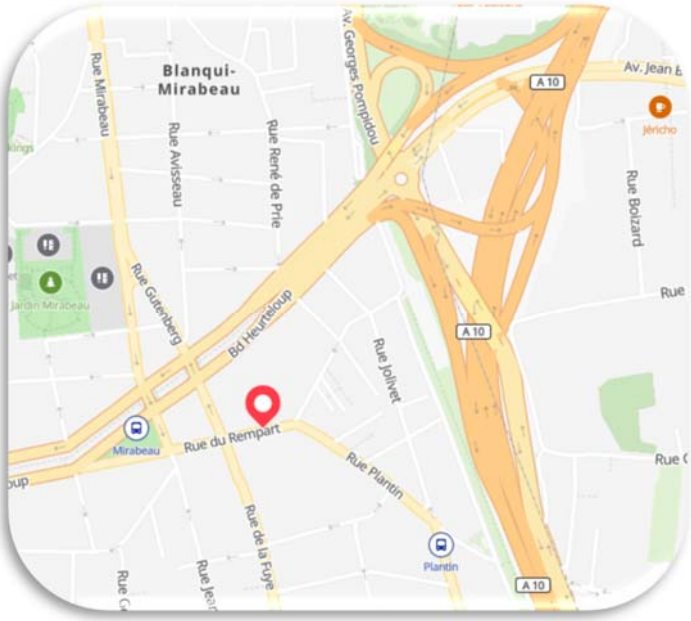

Réclamations

Si vous avez un motif d'insatisfaction ou des réclamations à nous faire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 47 55 96 11 en demandant Annie-Claude PRADEILLES, chargée de mission formation ou nous envoyer un mail à l'adresse suivante : annie-claude.pradeilles@achil.fr

Le suivi de notre organisme de formation

- Des temps d'échanges réguliers entre l'organisme de formation et les formateurs, individuellement et/ou collectivement
- Une évaluation partagée de la session de formation dispensée collectivement avec les stagiaires et le formateur
- Une évaluation individuelle de la session de formation proposée entre le formateur et l'organisme de formation.

Certaines de nos formations sont possibles en intra

Nous consulter pour construire ensemble votre projet, ACHIL ACEPP assurera avec vous le montage pédagogique et le suivi administratif.

En 2024 nous avons ouvert à la demande des responsables de structure les formations suivantes :

- Initiation à la communication non violente
- Initiation aux premiers secours pédiatriques
- Harmonisation des pratiques en lien avec le projet pédagogique
- La communication au sein de l'équipe
- Accompagner l'enfant en situation de handicap de 0 à 6 ans
- Le travail en équipe pour favoriser la relation parents-professionnels

Sont possibles les thématiques suivantes :

- Sensibilisation à la communication gestuelle associée à la parole
- Initiation à la pédagogie Montessori
- Sensibilisation à l'approche Snoezelen

Et bien d'autres en fonction de vos besoins…

Notre certification

ACHIL ACEPP a été référencé sous le numéro 2021-93146.1 par AFNOR Certification pour les activités suivantes :

« Réalisation de prestations d'actions de formations »

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Sommaire du catalogue des formations

Création et mise en forme de documents de présentation sous Word	Lydie DIEUMEGARD	8 février et 21 mars 2024
Les situations de suspicion de maltraitance, une réflexion éthique à poser collectivement avant d'agir	Céline ROBERT	22-23 février 2024
Un pas de côté en Italie L'approche Reggio Emilia, la pédagogie toscane	Marie-Laure BONNABESSE	14-15 mars 2024
Le dévelopement global du jeune enfant	Laurence LERAY	25-26 mars 2024
Faire vivre et animer la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant	Céline ROBERT	4-5 avril 2024
Tapis de lecture : de la création à l'animation	Laurence FUSCO	15-16 avril et 21 mai 2024
Inclusion d'un enfant en situation de handicap en EAJE : une place pour chacun, un équilibre à trouver, une expérience riche pour tous	Elisabeth MORIN	13-14 mai 2024
L'importance de l'exploration sensorielle pour le jeune enfant dans sa découverte du monde	Nathalie ETEVENAUX	30-31 mai 2024
L'animal comme média dans l'accompagnement des tout-petits	Marina MANCHE	3-4 juin 2024
Accueillir les émotions du jeune enfant, la posture du professionnel	Anne-Hélène CLEMENT	13-14 juin 2024
Chansons et comptines signées	Anne LIGOU	27-28 juin 2024
Le temps du repas, un temps privilégié	Laurence LERAY	5 juillet 2024
Le groupe d'enfants au quotidien, une place pour chacun	Tanguy NIVET	23-24 septembre 2024
Comment accompagner les bébés dans les activités ludiques ?	Laurence LERAY	3-4 octobre 2024
Snoezelen niveau 2	Nathalie ETEVENAUX	11 octobre 2024
Séparations et retrouvailles, créer un lien sécurisant	Anne-Hélène CLEMENT	17-18 octobre 2024
Gérer les comportements difficiles chez l'enfant de 1 à 3 ans	Mélanie GUNDER	14-15 novembre 2024

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Création et mise en forme de documents de présentation sous Word

La réalisation d'un document de présentation d'activité, tel rapport, mémoire, demande d'avoir quelques connaissances de mise en page, d'intégration d'images, de graphiques, de tableaux réalisés sous Excel. Cette formation vous propose de maitriser quelques bases et astuces essentiels de mise en présentation sous Word, pour vous faciliter le travail et gagner du temps, afin de mieux vous consacrer sur le fond du document.

PUBLIC : Toute personne réalisant des documents de présentation ou rapport d'activité.
PREREQUIS : Utiliser régulièrement les outils informatiques Word et Excel.
Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire ayant « la suite bureautique », Word, Excel.

OBJECTIF : Maitriser des bases et astuces de mises en présentation sous Word.
COMPETENCES VISEES :

- Mettre en page un document
- Mettre en forme un graphique à partir d'un tableau d'Excel
- Intégrer des objets (tableaux, graphiques, photos) dans un document Word**.**

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Jour 1 :
Connaitre les fonctionnalités de mise en page et les outils de mise en forme de Word.
Connaitre les fonctionnalités de réalisation de graphiques simples à partir d'un fichier Excel.
Être capable d'intégrer des photos et des images dans un document texte.

Jour 2 :
Être capable d'intégrer des tableaux Excel (puis les modifier) et des graphiques (puis les modifier).
Réaliser un document Word, mise en page et en forme en y intégrant un tableau, un graphique et des images.

METHODES :
La progression pédagogique s'appuiera sur la méthode interrogative ou maïeutique avec la mise en commun des connaissances et partage tout au long de la formation. D'un apport de connaissances techniques en fonction de ce qui est nécessaire et de présentation de ces techniques avec une mise en pratique tout au long de la formation. Expérience pratique avec la réalisation d'un document

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Lydie DIEUMEGARD, Directrice Administrative et Financière d'ACHIL ACEPP

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 8 février et 21 mars 2024 de 9h à 13h et de 14h à 17h (soit 14h)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
200€ Bénévoles investis en structures d'accueil du jeune enfant
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Les situations de suspicion de maltraitance, une réflexion éthique à poser collectivement avant d'agir

Suite à la mise en place de la loi NORMA en 2021, les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants doivent penser et rédiger le protocole détaillant les conduites à tenir et les mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance ou de situation présentant un danger pour l'enfant. Cette évolution obligatoire est l'occasion de prendre le temps de redonner une place aux échanges autour de la mise en place de la protection et de l'accueil de l'enfant et de sa famille, en tenant compte tant de leurs fragilités que de leurs ressources et en restant chacun dans sa mission.

PUBLIC : Directeur-trice-s, Responsables techniques, Référents Santé Accueil Inclusif exerçants en EAJE, tout professionnel en charge de la mise en œuvre du protocole d'action en cas de suspicion de maltraitance.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Être en mesure de rédiger un protocole détaillant les conduites à tenir et les mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance.
COMPETENCES VISEES :

- Prendre connaissance de l'organisation de la protection de l'enfance et savoir se situer dans sa mission de protection de l'enfance
- Identifier les signes de maltraitance et les implications sur le jeune enfant au sein d'un travail en équipe
- Elaborer en équipe des réponses adaptées

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 : Définitions autour des notions de maltraitance, négligence, danger ou risque de danger. Missions et modes d'actions de la protection de l'enfance. Définitions de l'information préoccupante et signalement. Les missions des EAJE en lien avec l'évolution des droits de l'enfant : les obligations des citoyens, des professionnels, des employeurs, les droits de l'enfant.
Séquence 2 : Enjeux de la qualité de la relation parents-professionnels, travail sur les représentations et le vécu de chacun. Repérage des signes chez l'enfant par l'observation. Questionnements et réflexions à mener en équipe.
Séquence 3 : Repérage des partenaires essentiels en cas de suspicion de maltraitance et des ressources mobilisables au sein de la structure. Eléments constitutifs du protocole sur les conduites à tenir. Production d'un plan d'action à mener avec son équipe en cas de suspicion de maltraitance**.**

METHODES :
La formation s'appuie sur des méthodes interactives avec une alternance d'apport théorique et d'échanges entre participants. Expériences pratiques de réalisation et essai au sein de la structure. Le contenu de la formation s'ajuste aux attentes et aux préoccupations des participants.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Céline ROBERT, Psychomotricienne, Formatrice ACEPP Nationale

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 22-23 février 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Un pas de côté en Italie :
L'approche Reggio Emilia, la pédagogie Toscane

« La pratique réflexive » est au cœur de la qualité des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (RAYNA 2009). La recherche de qualité passe par la réflexion pédagogique et la recherche de nouveaux outils pour étayer sa pratique au quotidien. Cette formation vise à découvrir les éléments essentiels de certaines pédagogies italiennes : en particulier la pédagogie de Reggio Emilia et la pédagogie toscane ; comment transcrire certains éléments dans sa propre pratique ?

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accueillant au quotidien de jeunes enfants
PREREQUIS : Avoir un intérêt pour la pédagogie et les innovations. Apporter si possibles des photos d'une activité ou d'un temps de vie avec les enfants. 5 à 10 photos sur la même activité ou le même temps.

OBJECTIF : Découvrir et appréhender les éléments essentiels de la pédagogie de Reggio Emilia.
COMPETENCES VISEES :

- Identifier des éléments pédagogiques issus de pédagogies italiennes
- Définir des concepts clés de ces pédagogies et identifier les pédagogues
- Retranscrire dans sa pratique certains outils dont le concept de documentation

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 : Les pédagogues italiens
Les sœurs Agassi, Loris Malaguzzi, Enzo Catarsi - Les concepts qui leurs sont liés.
Séquence 2 : Les concepts clés
Le jeu, la créativité, l'esthétique, le lien avec les familles : définition en s'appuyant sur ses connaissances des différents pédagogues mais aussi sur sa pratique - Approfondissement du concept « documentation » selon la pédagogie italienne.
Séquence 3 : Lien entre ces pédagogues et la pratique quotidienne
Adapter les concepts clés dans la pratique quotidienne par l'observation et la documentation – Faire un lien avec le concept italien de documentation – Analyser les travaux engagés : identifier les points d'appui et élaborer des pistes d'amélioration à mettre en œuvre.

METHODES :
La formation s'appuie sur des méthodes interactives avec une alternance d'apports théoriques et de travaux en groupes. Un retour systématique sera fait en grand groupe sur les réalisations des petits groupes afin de pouvoir se questionner et avoir des nouvelles pistes d'approfondissement sur la pratique.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Marie-Laure BONNABESSE, Formatrice

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 14-15 mars 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Le développement global du jeune enfant

Selon le principe 10 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant, les personnels présents auprès des tout-petits doivent être bien formés. Notre formation est la base des savoirs. Au cours de cette formation dynamique, les personnels aborderont les connaissances fondamentales du développement global du jeune enfant de 0 à 3 ans.

98% de taux de satisfaction en 2023

PUBLIC : Personnels de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Aborder les connaissances fondamentales du développement global du jeune enfant de 0 à 3 ans.
COMPETENCES VISEES :

- Partager ses pratiques professionnelles pour donner suite aux apports théoriques proposés.
- Interroger ses pratiques professionnelles pour donner suite aux apports théoriques proposés.
- Acquérir des savoir-faire et savoir-être favorisant l'autonomie du jeune enfant.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 : Le développement moteur du jeune enfant
La motricité libre et la place du professionnel dans le jeu.
Séquence 2 : Le développement psycho-affectif du jeune enfant
La notion d'attachement, de séparation, du sentiment de sécurité interne.
Séquence 3 : Le développement émotionnel du jeune enfant
La construction des émotions, les pleurs. Accueillir et accompagner les émotions.
Séquence 4 : Le développement cognitif du jeune enfant
La construction de l'intelligence. Quelles activités et pour quels objectifs ?
Séquence 5 : Conclusion : quels rapprochements sont possibles entre ces différents types de développements ? Comment prendre en compte les spécificités de chaque enfant au quotidien ?

METHODES :
L'animation est basée sur les échanges de pratiques et les interrogations des stagiaires. Des supports vidéo, des jeux de rôles et des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Laurence LERAY, Éducatrice de Jeunes Enfants, Accompagnante à la Parentalité, Formatrice.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 25-26 mars 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Faire vivre et animer
la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant

Avec la loi Norma, la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant devient un texte cadre. Notre formation vous accompagne dans le décryptage de cette charte et vous permet d'acquérir des outils pour travailler en équipe.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance et bénévoles investis dans les lieux d'accueil de jeunes enfants.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Accompagnement au décryptage de la Charte
COMPETENCES VISEES :

- Décrypter et s'approprier les principes de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant (CNAJE)
- Acquérir des outils pour travailler en équipe autour de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Comprendre, identifier la CNAJE : ce qu'elle est, à quoi elle sert :
Exploration participative des 10 principes pour grandir en toute confiance
Raison d'être de la CNAJE : Pour ? Comment ?
(Contexte de création : du rapport « Giampino » au cadre national)
Séquence 2 :
Réfléchir à la mise en œuvre des principes de la CNAJE :
Ce qui est déjà fait, en accord avec cette charte, dans les structures d'accueil.
Tempête d'idées : élaboration collective de propositions d'actions s'inscrivant dans les principes de la charte
Séquence 3 :
Travailler en équipe autour de la CNAJE
Les enjeux et les outils pour travailler sur les pratiques professionnelles et/ ou le projet d'établissement

METHODES :
Apports théoriques, travail de groupe, participation active et échanges de pratiques

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Céline ROBERT, Psychomotricienne, Formatrice ACEPP Nationale.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 4-5 avril 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
200€ Parents en structure d'accueil du jeune enfant
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Tapis de lecture : de la création à l'animation

La lecture est un multiplicateur d'expériences. Elle est source de culture et d'émancipation. Si l'enfant accède tôt à ce plaisir il reviendra à cette distraction plus tard. Pour que la lecture soit un plaisir, elle doit être introduite dès la naissance. A nous adulte de la faire devenir familière pour le jeune public.
A tout âge l'enfant doit comprendre le contenu et le sens de l'histoire. C'est nécessaire pour qu'il s'identifie, se projette et donc prenne plaisir et reproduise. Nous devons proposer des livres adaptés et stimulants. Adapter nos lectures et pourquoi pas les accompagner de gestes de comptines de supports pour attirer, distraire, captiver. Le tapis est un support idéal pour accompagner l'album : la page ouverte d'une histoire au sol. Le tapis d'animation est un plus, il permet à l'enfant et à l'adulte accompagnateur de trouver une place, des repères, et de créer du lien.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Création et animation d'un tapis de lecture
COMPETENCES VISEES :

- Transmettre le plaisir de la lecture aux enfants et comprendre l'intérêt de cette transmission par l'objet
- Mettre à l'aise, rassurer l'adulte dans sa prestation de lecture (à voix haute) avec le tapis de lecture et les marionnettes
- Proposer un outil qui peut atténuer l'imprégnation culturelle que possède le livre en proposant la mise en avant, la mutualisation de tous autour d'autres compétences
- Concevoir, imaginer un outil en tissu - Réaliser son petit tapis ou tablier de lectures ou de comptines
- Concevoir et imaginer une animation – Réaliser une lecture construite adaptée

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Journée 1 : Les albums et la lecture en tapis
La lecture auprès du jeune public : Pourquoi ? Comment ? L'album ? Les supports pour raconter...
Le tapis de lecture : médiateur du livre, une autre façon de raconter une histoire. Un outil permettant de multiplier les stimulations sensorielles. Raconte Tapis@ et tapis d'animation... Les albums jeunesses : variété, repère, découverte
L'utilisation du tapis : espace, configuration, lecture à voix haute, expérimentations
Quel album choisir pour son tapis ? Le choix, la randonnée. Dessiner son projet
Journée 2 : La création. Concevoir : prioriser l'essentiel, découper, positionner - Créer : coudre
Journée 3 : La pratique : Choisir son médium, concevoir sa racontée, créer et utiliser des rituels début et fin.

METHODES :
Transmission de connaissances, partage d'expériences, mise en pratique de racontées et création de son projet. Développer les capacités des participants par l'entre-aide, l'observation et la mise en situation. Donner des outils concrets pour rassurer et pratiquer. Transmettre une méthode de création et des bases de travail en couture.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Laurence FUSCO, Éducatrice de Jeunes Enfants, Médiatrice du livre.

DUREE : 3 jours
DATES ET HORAIRES : 15-16 avril et 21 mai 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 21 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 780€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
300€ Parents en structures d'accueil du jeune enfant
900€ Hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Inclusion d'un enfant en situation de handicap en EAJE : une place pour chacun, un équilibre à trouver, une expérience riche pour tous

La Convention Internationale des Droits de l'enfant du 20 novembre 1989 confirme que « Les Etats-parties reconnaissent que les enfants, mentalement ou physiquement handicapés, doivent mener une vie pleine et décente dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité »

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants
PREREQUIS : Aucun
Venir, si possible, avec des situations cliniques à exposer en formation.

OBJECTIF : Développer des connaissances sur l'enfant en situation de handicap et affiner une posture professionnelle en faveur de l'inclusion de l'enfant et sa famille en EAJE.
COMPETENCES VISEES :

- Observer, repérer et s'adapter pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant en situation de handicap en EAJE
- Construire en équipe un projet d'accueil de l'enfant en inclusion en développant un travail en réseau pour accompagner au mieux l'enfant et sa famille
- Développer des perspectives créatives pour favoriser l'inclusion

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Connaissance des différents handicaps du jeune enfant. Repérer un jeune enfant en difficulté de développement
Séquence 2 :
Accompagner la famille dans l'inclusion – Accompagner l'enfant dans l'inclusion
Séquence 3 :
Monter un projet d'accueil avec la famille et les partenaires au profit de l'enfant – Evaluer les découvertes professionnelles et personnelles en faveur de l'inclusion

METHODES :
Partage de situations cliniques, apports théoriques, travail de groupe, participation active et échanges de pratiques.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Elisabeth MORIN, EJE dont expérience de 30 ans au CAMSP de Clocheville, CHU de TOURS.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 13-14 mai 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

L'importance de l'exploration sensorielle pour le jeune enfant dans sa découverte du monde

Le jeune enfant appréhende le monde par sa sensori-motricité. Il est donc essentiel de s'ajuster à ses besoins d'exploration.
La mise en place d'ateliers sensoriels à toute sa place et sa pertinence dans un accompagnement quotidien du tout petit.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Proposer un accompagnement adapté aux besoins d'exploration sensorielle des tout-petits
COMPETENCES VISEES :

- Repérer et mieux connaitre nos différents sens
- Être en capacité de proposer des stimulations sensorielles auprès des tout-petits

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Rappel des différents sens utilisés et approfondissement de quelques sens méconnus et sous exploités, (odorat, tactile, vibratoire, vestibulaire…)
Séquence 2 :
Quelques références théoriques pour mieux comprendre le développement de la sensorialité du jeune enfant dans son développement
Séquence 3 :
Comment penser et concevoir un atelier sensoriel ?

METHODES :
Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'échanges
Pratique autour de notre perception sensorielle
Evoquer, aborder et mettre en œuvre des techniques simples pour stimuler l'exploration sensorielle des jeunes enfants.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne – Formatrice Snoezelen, sensorialité.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 30-31 mai 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

L'animal comme média dans l'accompagnement des tout-petits

Envie de faire évoluer sa pratique ? Découvrez comment l'accompagnement des tout- petits peut être enrichi par et grâce à l'animal !
En s'appuyant sur des supports pédagogiques et des retours d'expériences, vous découvrirez comment les animaux peuvent être une ressource dans les prises en charge des enfants.
Cette formation vous permettra d'être initié aux fondements de la médiation par l'animal, plus spécifiquement sur ses bienfaits au sein d'une structure petite enfance, en parcourant les concepts théoriques jusqu'à la mise en pratique d'une séance avec les animaux !

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance ayant un projet de médiation dans leur structure.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Permettre de s'initier aux fondements de la médiation par l'animal.
COMPETENCES VISEES :

- Connaitre les fondements et les concepts
- Identifier les bienfaits de la Médiation Animale chez les 0-3 ans
- Repérer un référent dans l'équipe pour le binôme avec l'animateur de la médiation. Maitriser les notions de « Référent de projet en Médiation Animale » au sein d'une structure
- Défendre un projet de Médiation Animale auprès de sa hiérarchie - Vivre une séance de MA

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Recueil des expériences vécues professionnelles ou personnelles sur « les bienfaits des animaux ». Présentation d'un support de formation.
Séquence 2 :
Approche des éveils canaux sensoriels, motricité globale, motricité fine, dans un groupe et en individuel.
Séquence 3 :
Notion de binôme dans la MA. Repérage de la plus-value d'un référent au sein d'une équipe.
Séquence 4 :
Défendre un projet **-** Mise en pratique

METHODES :
Transmission de connaissances, partage d'expériences.
Alternances de débats et d'échanges. Jeux de rôles.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Marina MANCHE, CESF, Chargée de projet en Médiation par l'Animal.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 3-4 juin 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Accueillir les émotions du jeune enfant, la posture du professionnel

Les pleurs, les cris, les griffures, les morsures…. mais également les rires, les sourires, les câlins...
A quoi sont dus tous ces comportements ? Aux émotions de l'enfant !
Comprendre leurs fonctionnements, apprendre à les accueillir, savoir les calmer, adopter une posture efficace : autant de pistes pour améliorer le quotidien, baisser le volume sonore et reprendre du plaisir dans son travail.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Aider l'enfant à traverser ses émotions et à développer son intelligence émotionnelle
COMPETENCES VISEES :

- Décrypter les émotions et en comprendre leur signification, leur manifestation
- Expliquer le développement du cerveau de l'enfant âgé de 0 à 3 ans
- Aider les enfants à accepter ses émotions, les nommer et les gérer
- Adapter sa posture professionnelle par des techniques, outils et connaissances.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Définir et classer les émotions. Ressentir corporellement les émotions. Comprendre le lien entre les émotions et les besoins, et le rôle des émotions.
Séquence 2 :
Reconnaitre ses propres émotions pour qu'elles n'interfèrent pas dans la relation à l'enfant. Connaitre les notions récentes autour du développement psycho- affectif, cérébral de l'enfant
Séquence 3 :
Les intentions du professionnel de la petite enfance. Reconnaitre l'importance de bien accueillir une émotion. Savoir écouter et faire un feed-back
Séquence 4 :
Mettre en œuvre des techniques et des organisations pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Appliquer les notions vues à des cas pratiques

METHODES :
La progression pédagogique s'appuiera sur les méthodes animation suivantes : Expérientielle, expositive et participative. Travail de réflexion en petits groupes.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Anne-Hélène CLEMENT, Orthophoniste - Formatrice.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 13-14 juin 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Chansons et comptines signées

« La communication gestuelle associée à la parole est un mode de communication fabuleux qui permet au tout-petit d'exprimer ses besoins, ses pensées et ses émotions avant même de prononcer ses premiers mots. Il facilite la communication entre l'enfant et l'adulte, qu'il s'agisse de ses parents ou des professionnels qui s'occupent de lui. » (Extrait de mon livre « Signer avec mon enfant » aux Editions LEDUC.S).

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants. Parents adhérents.
PREREQUIS : Avoir une connaissance basique de la langue des signes.

100% de taux de satisfaction en 2022

OBJECTIF : Etre en mesure de raconter et signer des histoires et/ou des chansons et comptines aux enfants.
COMPETENCES VISEES :

- Intégrer, mémoriser et utiliser un ensemble de signes
- Concevoir, élaborer et construire des outils, des supports adaptés pour animer un atelier.
- Mémoriser et signer un répertoire de comptines et chansons signées.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 : Découvrir le concept de la communication gestuelle associée à la parole et décider comment l'utiliser dans son quotidien. Construire sa « Boite à signes » dans le cadre des lectures, chansons et comptines signées.
Intégrer et mémoriser et utiliser un ensemble de signes (issus de la Langue des Signes Française) adaptés au quotidien de l'enfant, dans le cadre d'un atelier autours des livres et/ou chansons et comptines signées.
Identifier et illustrer les différences entre la Communication Gestuelle Associée à la Parole, le Français signé et la LSF.
Séquence 2 : Identifier, lister et appliquer les paramètres d'un signe au cours des différents ateliers proposés.
Lister les apports du livre et de la manipulation dans le développement de l'enfant. Chercher et lister des albums jeunesse que vous pourriez utiliser au quotidien avec les jeunes enfants.
Concevoir, élaborer et construire des outils, supports, pour animer un atelier.
Séquence 3 : Mémoriser et signer un répertoire de comptines et chansons signées.
Construire et compléter son répertoire de chants pour enfants, berceuses et jeux de doigts.
Séquence 4 : Signer et interpréter au minimum quatre chansons pour enfant. S'adapter à la spécificité de la voix de l'enfant.
Créer, chanter et signer tous ensemble une chanson sur un air connu (Anne Ligou à la guitare).

METHODES :
L'animation est basée sur une participation très dynamique des apprenants. Des mises en situation sont proposées tout au long de la formation. Toutes mises en situation filmées sont transmises aux participants. Les apports essentiels sont envoyés à chaque participant par mail en fin de la formation.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Anne LIGOU, Formatrice professionnelle d'adultes, Formatrice LSF, DU de Musicien Intervenant.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 27-28 juin 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
250€ Parents en structure d'accueil du jeune enfant
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACHIL ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Le temps du repas, un temps privilégié

En tenant compte de la spécificité de chaque enfant et de chaque structure, cette formation vous proposera d'aller chercher plus loin que la question de l'alimentation pour interroger ces pratiques au regard des attentes des familles ou des contraintes alimentaires de chacun. Ainsi, en considérant, aussi bien les attentes et les spécificités de chacun, nous tenterons d'interroger l'aménagement de l'espace, la qualité du lien adulte enfant, et la cohérence de l'équipe autour de ces temps privilégiés.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Interroger l'aménagement de l'espace, la qualité du lien adulte enfant, et la cohérence de l'équipe autour de ces temps privilégiés.
COMPETENCES VISEES :

- Interroger ses pratiques professionnelles autour des repas des jeunes enfants
- Partager ses pratiques professionnelles d'aménagement, d'organisation pendant ce temps privilégié avec les tout-petits
- Acquérir des savoir-faire et des savoir-être favorisant la sécurité de chaque enfant

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
La définition du temps de repas des jeunes enfants : aménagement de l'espace et des horaires, protocole particulier pour les allergies, intolérances, régimes…
Séquence 2 :
Etat des lieux des pratiques dans les structures
Séquence 3 :
S'interroger sur les pratiques autour des repas : la diversification, le respect des consignes des parents, la DME, les aliments interdits, les régimes, les intolérances et allergies…
Séquence 4 :
La place du professionnel durant ce moment particulier : postures, réflexions, organisation…
Séquence 5 :
Acquérir des outils de communication en équipe pour créer des bonnes pratiques ensemble.

METHODES : L'animation est basée sur les échanges de pratiques et les interrogations des stagiaires. Des supports vidéo, des jeux de rôles et des jeux interactifs seront proposés. Mises en situation et exercices en petits groupes.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Laurence LERAY, Éducatrice de Jeunes Enfants, Accompagnante à la Parentalité, Formatrice.

DUREE : 1 jour
DATES ET HORAIRES : 5 juillet 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 275€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
375€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Le groupe d'enfants au quotidien, une place pour chacun

Parce qu'accueillir est essentiel, c'est le point de départ de la rencontre.
Parce qu'une collectivité regroupe un ensemble d'individus à part entière.
Il est alors indispensable de se questionner et de réfléchir aux modalités d'accueil de chaque enfant et de chaque famille dans les structures d'accueil collectif de la petite enfance.
Pour qu'un enfant grandisse sereinement il doit avoir une place, il doit trouver sa place.

96% de taux de satisfaction en 2021

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance**.**
PREREQUIS : Avoir été en situation d'accueil d'un groupe d'enfants.

OBJECTIF : Identifier les besoins fondamentaux du jeune enfant et les grands axes de son développement en lien avec un accueil dans un collectif**.**
COMPETENCES VISEES :

- Identifier les besoins fondamentaux du jeune enfant et les grands axes de son développement.
- Repérer les caractéristiques d'un EAJE et de son fonctionnement.
- Clarifier ses valeurs éducatives et ses orientations pédagogiques.
- Identifier des modalités d'organisation, associant gestion de groupe et accompagnement individuel

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Recueil des attentes et des questions des participants. Identifier ce qui est en jeu dans cette thématique. Quelles sont les difficultés rencontrées ?
Séquence 2 :
Se questionner sur les besoins et compétences du jeune enfant, aux différents moments de son développement. Les caractéristiques d'un EAJE : sens et objectifs de l'accueil.
Séquence 3 :
« Gérer un groupe », qu'est-ce que nous entendons par là ? L'enfant un être singulier au milieu des autres. Accueil collectif : intérêt, contraintes et dérives.
Séquence 4 :
Partage d'expériences et analyse de situations. Identifier des pistes d'organisation et d'accompagnement. Le projet pédagogique.

METHODES :
Réflexion et recherche collective. Alternance d'échanges, de discussions et d'apports théoriques. Illustration par des exemples pratiques, des articles. Partage d'expériences**.**

EVALUATION DE LA FORMATION :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATEUR : Tanguy NIVET, EJE, Formateur Acepp Nationale

DUREE : 2 jours
DATE ET HORAIRES : 23-24 septembre 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Comment accompagner les bébés dans les activités ludiques ?

On pense souvent à tort qu'il n'est nul besoin de réfléchir ou construire des ateliers ou animations pour les plus petits. En s'interrogeant aussi bien sur l'aménagement de l'espace que l'exploration libre, nous chercherons des pistes d'activités simples et ludiques pour les plus petits.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Mettre en place des activités simples et ludiques pour les plus petits.
COMPETENCES VISEES :

- Acquérir les connaissances pour proposer des activités et des animations adaptées aux jeunes enfants, de 0 à 18 mois.
- Interroger ses pratiques professionnelles d'observations des jeunes enfants.
- Interroger et partager ses pratiques professionnelles d'aménagement de l'espace, pour s'adapter aux besoins d'exploration des tous petits.
- Acquérir des savoir-faire et savoir-être favorisant l'exploration libre du jeune enfant, et lui permettant de découvrir le monde qui l'entoure en toute sécurité.

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 : La posture d'observation des jeunes enfants comme postulat de base pour aménager l'espace et proposer des activités adaptées.
Séquence 2 : La place du professionnel dans le jeu et dans les activités proposées : postures, réflexions, organisation…
Séquence 3 : État des lieux : les capacités d'exploration du jeune enfant.
Séquence 4 : Quels activités-jeux pour quels âges ? Que proposer en 3 minutes? Comment s'adapter aux besoins de jeux des tous petits?
Séquence 5 : Et la motricité libre dans tout ça… comment l'accompagner ?

METHODES : L'animation est basée sur les échanges de pratiques et les interrogations des stagiaires. Des supports vidéo, des jeux de rôles et des jeux interactifs seront proposés.

EVALUATION DE LA FORMATION :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Laurence Leray, Éducatrice de Jeunes Enfants, Accompagnante à la Parentalité, Formatrice.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 3 et 4 octobre 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Snoezelen niveau 2

Après la mise en place d'un espace Snoezelen dans votre structure, certaines questions peuvent émerger. Cette journée est proposée pour approfondir vos connaissances et rendre votre pratique Snoezelen plus aboutie et adaptative.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.
PREREQUIS : Formation réservée aux personnes qui ont déjà participé à une sensibilisation au concept Snoezelen.
Venir avec des études de cas.

OBJECTIF : Approfondir ses connaissances et rendre sa pratique Snoezelen plus aboutie et adaptative.
COMPETENCES VISEES :

- Faire le point sur l'avancée de chacune avec le concept Snoezelen
- Comment travailler dans un espace Snoezelen en crèche. Comment aménager l'espace de la rencontre, dans le lieu et en soi
- Travail de réflexion et d'élaboration à partir des études de cas apportées par les participant.e.s

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Reprise des principes de base du concept Snoezelen, à travers les expériences des stagiaires.
Séquence 2 :
Approfondissement de la réflexion avec l'analyse des cas présentés.
Séquence 3 :
Le cadre temporo-spatial de la séance tel qu'il est vécu dans l'espace mis en place, ou dans l'accompagnement sensoriel des enfants.
Séquence 4 :
Comment penser et concevoir un espace pour les tout-petits, adapté et évolutif.

METHODES :
Alternance d'exposés théoriques, de débats et d'échanges.
Travail à partir des études de cas. Chaque stagiaire devra présenter une ou deux expériences vécues avec un enfant (dans l'espace snoezelen s'il existe ou dans un échange autour de la sensorialité s'il n'y a pas d'espace aménagé).

Chaque stagiaire pourra se munir de tout objet qu'il-elle se sera appropriée pour travailler le sensoriel avec les petits. Tout matériel « bricolé », fait maison est le bienvenu également.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Nathalie ETEVENAUX, Psychomotricienne – Formatrice Snoezelen, sensorialité.

DUREE : 1 jour
DATES ET HORAIRES : Le 11 octobre 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 7 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 275€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
375€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Séparations et retrouvailles, créer un lien sécurisant

Les professionnels de la petite enfance savent à quel point les moments de séparations et de retrouvailles avec les parents sont délicats. Des parents en attente, des enfants en pleurs, les professionnels se sentent parfois démunis. Quelques notions théoriques et outils vous permettront d'apaiser ces transitions avec plus de confiance.

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Identifier les besoins des enfants et des adultes dans les situations de séparations et retrouvailles.
COMPETENCES VISEES :

- Identifier les enjeux des moments de séparations et retrouvailles
- Comprendre et accueillir les émotions de l'enfant
- Elaborer des stratégies pour créer un lien sécurisant toute la journée

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 :
Les différents profils d'attachement. Identifier les différents éléments de contextes.
Séquence 2 :
Définir les émotions. Accueillir les émotions de l'enfant. Déceler les besoins et intention de chacun.
Séquence 3 :
Définir des trucs et astuces avec les enfants : grille d'observation, rituels. Consolider le lien avec les parents : temps des transmissions, l'écoute active.
Séquence 4 :
S'adapter aux cas particuliers.

METHODES :
La progression pédagogique s'appuiera sur les méthodes animation suivantes : expérientielle, expositive et participative. Partage d'expériences.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation à l'aide d'un quizz. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Anne-Hélène CLEMENT, Orthophoniste - Formatrice.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 17-18 octobre 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

Gérer les comportements difficiles chez le jeune enfant de 1 à 3 ans

Pleurs, cris, opposition, colères et si tous ces comportements étaient le moyen pour l'enfant d'exprimer ses propres besoins ? Comment changer notre regard sur ces comportements, mêmes les plus extrêmes ? Comment anticiper, gérer et adopter une attitude éducative face à ces situations ?
« Eduquer, c'est entendre le besoin, la raison derrière le comportement inacceptable, c'est avoir de l'empathie pour la cause*.» Arnaud Deroo*

PUBLIC : Professionnel-le-s de la petite enfance accompagnant au quotidien de jeunes enfants.
PREREQUIS : Aucun

OBJECTIF : Être en capacité d'anticiper, de gérer et d'adopter une attitude éducative face aux comportements difficiles des jeunes enfants.
COMPETENCES VISEES :

- Identifier les états émotionnels et besoins cachés derrière les comportements problèmes de l'enfant en fonction de son âge
- Lister les différentes formes d'autorité et ses enjeux dans la construction de l'enfant
- Ajuster son positionnement et analyser l'environnement pour prévenir, désamorcer ou gérer les situations de crise

CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE :
Séquence 1 : Identifier le fonctionnement du cerveau et les besoins de l'enfant entre 12 mois et 3 ans. Résoudre des situations compliquées fréquentes entre 13 mois et 3 ans.
Séquence 2 : Définir ce qu'est l'autorité, identifier son impact dans la construction de l'enfant. Les trois types d'autorité, illustrations.
Séquence 3 : Identifier un comportement problème, utiliser le renforcement positif pour diminuer son apparition. La grille ABC. S'exercer à remplir et à analyser une grille ABC.
Séquence 4 : Lister les différentes étapes de la gestion de crise. Proposer des pistes d'intervention de l'adulte à chaque étape.

METHODES :
La progression pédagogique s'appuiera sur les méthodes d'animation suivantes : expositive et participative en se basant sur sa vie professionnelle. Travail en grand groupe, en petits groupes. Jeu de rôle, analyse de cas.

EVALUATIONS :
Par les stagiaires, auto-positionnement en début de formation et retours des attentes en fin de formation. Evaluation par le biais d'un questionnaire individuel et d'un bilan collectif. Par le formateur, évaluation des acquis de la formation en fin de formation à l'aide d'un quizz. 90 jours après la formation, un questionnaire est envoyé aux stagiaires ainsi qu'à la structure sur les acquis en situation de travail.

FORMATRICE : Mélanie GUNDER - Formatrice.

DUREE : 2 jours
DATES ET HORAIRES : 14-15 novembre 2024 de 9h à 13h et 14h à 17h (soit 14 heures)
LIEU : TOURS

TARIFS : 500€ Professionnel-le-s des associations du réseau ACHIL ACEPP
600€ Professionnel-le-s hors réseau ACEPP

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION ACHIL ACEPP

Vous trouverez également notre bulletin d'inscription sur notre site internet via le lien :

http://www.achil.fr/inscription.html

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37

Bulletin d'inscription 2024

Un bulletin par stagiaire

A retourner à ACHIL ACEPP
111- 113 rue du Rempart
37000 TOURS
Mail : contact@achil.fr

INTITULE de LA FORMATION : _____
DATE(S) : _____

Employeur : _____
Nom de l'employeur/Président.e : _____
Etablissement : _____
Adresse : _____
Tél : _____ **Mail :** _____

Etes-vous adhérent ACEPP ? Oui ☐ Non ☐

Stagiaire

Nom - Prénom	Diplôme	Poste/Missions	Mail personnel

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en assistant à cette formation?

Précisez vos attentes, vos besoins par rapport au contenu de la formation :

Le stagiaire atteste avoir pris connaissance du programme et des prérequis nécessaires au suivi de la formation ☐

Si le stagiaire a des besoins spécifiques, ACHIL ACEPP est à son écoute pour adapter son accompagnement lors de la formation.
Contactez Annie-Claude PRADEILLES au 06 21 21 42 63
ou par mail annie-claude.pradeilles@achil.fr

FAIT à _____**Le** _____
SIGNATURE EMPLOYEUR,
Nom, Qualité et Cachet de l'établissement

« Les informations recueillies sont nécessaires pour vos départs en formation. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre organisme de formation. La collecte et le traitement sont conformes au règlement sur la protection des données RGPD et à la loi informatique et libertés »

NOTES

Récapitulatif des formations 2024

Création et mise en forme de documents de présentation sous word	8 février et 21 mars 2024
Les situations de suspicion de maltraitance, une réflexion ethique à poser collectivement avant d'agir	22-23 février 2024
Un pas de côté en Italie L'approche Reggio Emilia, la pédagogie toscane	14-15 mars 2024
Le dévelopement global du jeune enfant	25-26 mars 2024
Faire vivre et animer la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant	4-5 avril 2024
Tapis de lecture : de la création à l'animation	15-16 avril et 21 mai 2024
Inclusion d'un enfant en situation de handicap en EAJE : une place pour chacun, un équilibre à trouver, une expérience riche pour tous	13-14 mai 2024
L'importance de l'exploration sensorielle pour le JE dans sa découverte du monde	30-31 mai 2024
L'animal comme média dans l'accompagnement des tout-petits	3-4 juin 2024
Accueillir les émotions du JE, la posture du professionnel	13-14 juin 2024
Chansons et comptines signées	27-28 juin 2024
Le temps du repas, un temps privilégié	5 juillet 2024
Le groupe d'enfants au quotidien, une place pour chacun	23-24 septembre 2024
Comment accompagner les bébés dans les activités ludiques ?	3-4 octobre 2024
Snoezelen niveau 2	11 octobre 2024
Séparations et retrouvailles, créer un lien sécurisant	17-18 octobre 2024
Gérer les comportements difficiles chez l'enfant de 1 à 3 ans	14-15 novembre 2024

ACHIL ACEPP Fédération départementale - 111.113 rue du rempart - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 55 96 11 - @ : contact@achil.fr - Site : www.achil.fr
Siret 400 907 283 000 81 – N° de déclaration d'activité : 243 702 440 37